

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 17 OCTOBRE 2017

PRÉSENTS

M^{me} Perrot, M^{me} Bonnant, M^{me} Moussouni, Mme Gall,, M^{me} Audegond, M. Renaud, M^{me} Gien, Mme Huet-touchar, Mme Paixao, Mme Guyon, Mme Madelaine, Mme Poignon (enseignants), M^{me} Guellec (directrice), M. Monnier (adjoint au maire), M^{me} Baci,, M^{me} Afenzouar, M^{me} Cotten, M^{me} Ounfi, M^{me} Ouassou, Mme Pellion, Mme Hauet, Mme Outaleb, Mme Boussaïd, (parents d'élèves) Mme Huguet (maître G),

EXCUSÉS

M^{me} Rousselet (IEN), M. Olive (Maire), M^{me} Larchet (psychologue scolaire), Mme Béchet, Mme Hlili-Kinani (maître E), M^{me} Blanchet, M^{me} Robin, Mme Taffach, Mme Quenedez, Mme Braga,

INSTALLATION ET COMPÉTENCES DU CONSEIL D'ÉCOLE

Mme Guellec déclare la séance ouverte à 18h00 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

Secrétaire de séance : Mme Cotten, Mme Guellec et Mme Gall

Les compétences du Conseil d'École sont présentées → <http://eduscol.education.fr/cid77759/le-conseil-d-ecole.html>

La directrice rappelle que le rôle des parents élus est très important : ils sont des médiateurs entre l'école et les parents d'élèves, ils peuvent accompagner des parents dans leurs démarches avec l'institution mais aussi évoquer des problèmes avec la directrice et trouver des solutions en partenariat avec l'équipe pédagogique.

Le règlement intérieur a été modifié :

- sur le rythme scolaire et les horaires
- les exercices de sécurité et PPMS
- sur la transmission des livrets (2 fois dans l'année au lieu de 3 fois dans l'année)

et a été communiqué aux membres du conseil d'école. Celui-ci a été accepté à l'unanimité. Il découle du règlement type départemental réactualisé en juin 2015 → http://www.ac-versailles.fr/public/jcms/p1_123351/reglement-departemental-des-ecoles-maternelles-et-elementaires-des-yvelines-2015

Cette année encore les parents et enfants devront signer la charte de la laïcité jointe au règlement intérieur (circulaire http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=73659 du 6/09/2013)

RAPPEL : La directrice souhaite que les familles respectent les horaires obligatoires de l'école. Les retards répétitifs et non justifiés seront signalés à l'IEN. Il en est de même pour les absences non justifiées. De nombreux élèves ne se sont pas présentés à la rentrée du 4/09/2017 et ont fait leur rentrée beaucoup plus tard.

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS AU COMITÉ DES PARENTS DU CONSEIL D'ÉCOLE

Les élections se sont tenues vendredi 13 octobre de 8h à 12h. Les résultats sont : 352 inscrits, 207 votants, 45 bulletins nuls/blancs, 162 suffrages exprimés. La participation est de 58,81 %.

Mme Guellec demande aux parents s'ils souhaitent se constituer en association de parents d'élèves. Les parents répondent qu'ils n'ont pas réussi à avoir Monsieur Delaporte. La directrice leur propose de le contacter.

BILAN DE LA RENTRÉE : LA CARTE SCOLAIRE LA STRUCTURE DE L'ÉCOLE

Effectifs au 10/10/2017

Cette année, l'école compte 13 classes avec le dédoublement des CP. Depuis le début de l'année, la directrice a procédé à 7 radiations et 1 inscription. Nous comptons 235 élèves.

	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
Mme Bonnant	13					13
Mme Paixao	13					13
Mme Perrot	12					12
Mme Robin	14					14
Mme Gall/ Mme Faille		22				22

Mme Moussouni		22				22
Mme Madelaine		10		8		18
Mme Huet Touchard			22			22
M. Renaud			22			22
Mme Audegond/Mme Poignon				23		23
Mme Béchet					22	22
Mme Gien				7	13	20
Mme Blanchet ULIS/ Mme Mailharro	4	4	1	1	2	12
Total	56	58	45	39	37	235

FONCTIONNEMENT ET VIE DE L'ÉCOLE

Équipe pédagogique

Nomination de 4 nouvelles enseignantes dans l'école : Mmes Madelaine, Mme Moussouni, Mme Blanchet et Mme Mailharro.

Mme Gall travaille à 80 % et Mme Faille assure son 1/4 de décharge le Jeudi

Mme Audegond travaille à 50 % et Mme Poignon assure sa 1/2 décharge le jeudi et vendredi.

Mme Blanchet nommée sur le poste ULIS est en formation à mi-temps et Mme Mailharro complète l'autre moitié.

Zil + rattachée à l'école : Pauline Nouailles

CCP : Mme Maggiol Clémence

Quatre Auxiliaires de Vie Scolaire ont été nommées à l'école. Les affectations des AVS ne relèvent pas de l'école mais c'est à la référente de scolarisation Mme Wagner que revient leur répartition dans les écoles en fonction des demandes.

LE RASED :

Le Réseau d'Aides Spécialisées pour les Élèves en Difficultés est un dispositif de l'Éducation Nationale, donc gratuit.

Il s'adresse à des élèves présentant des besoins éducatifs particuliers liés à des difficultés scolaires ou à une situation de handicap.

Il est complémentaire aux réponses de l'enseignant. Il propose des actions de prévention et de remédiation.

Le RASED intervient après avoir analysé la demande des enseignants, des parents et des enfants. Ses membres, se réunissant en synthèse hebdomadaire dans chaque groupe scolaire pour étudier toutes les demandes, décider ensemble de l'indication d'aide, échanger leurs points de vue experts sur les difficultés des élèves concernés, évoquer leurs suivis respectifs et faire le bilan de l'évolution de chaque élève au fil de l'année, travaillent en réseau.

Dans tous les cas, la collaboration de la famille et de l'enseignant est nécessaire.

Toutes les difficultés d'un enfant ne sont pas de la compétence d'un RASED.

Celui-ci peut alors jouer le rôle de transition vers d'autres spécialistes ou d'autres formes de scolarité.

Le RASED est constitué de :

➤ **La psychologue de l'Éducation Nationale** qui assure :

- l'accompagnement psychologique des élèves, des enseignants et des familles ;
- les examens psychologiques (cliniques et psychométriques) ;
- l'aide à l'orientation et à la scolarisation des enfants en situation de handicap.

Dans notre RASED, Mme Larchet intervient en faisant des observations d'élèves en classe, des bilans individuels, avec l'autorisation des parents qu'elle rencontre ensuite pour leur en faire part. Mme Larchet

participe à toutes les équipes éducatives et de suivi de scolarisation des élèves des écoles Ronsard, Pascal, Victor Hugo, de l'école maternelle Péguy et de l'école de Crespières. Ses permanences téléphoniques sont les :

Lundi de 11h35 à 13h25 à l'école Pascal	Jeudi de 11h35 à 13h25 à l'école Ronsard
Tél : 01 39 65 13 64	Tél : 01 39 79 21 68

➤ **Les enseignantes chargées de l'aide à dominante pédagogique** qui ont pour objectif d'améliorer la capacité de l'élève à :

-maîtriser méthodes et techniques de travail ;
-prendre conscience des manières de faire qui mènent à la réussite ; transférer ses acquisitions dans le cadre de la classe.

→Elles apportent une aide aux élèves qui ont des difficultés d'apprentissage et interviennent surtout en élémentaire.

A l'école Pascal, Mme Hlili Kinani travaillant à mi-temps est présente les lundis et mardis.

MODALITE D'INTERVENTION /AIDE PEDAGOGIQUE

✓ Les familles sont informées par le biais d'un courrier. Après quelques séances, un RDV leur est proposé pour expliciter le projet d'aide.

✓ L'aide est proposée deux fois par semaine sur le temps scolaire par groupe de 4 élèves maximum, des accompagnements en classe ont aussi lieu.

✓ Pour identifier les besoins de l'élève, les difficultés ainsi que les réussites servant de points d'appui sont recherchées. L'analyse des évaluations proposées en classe est un outil pour débiter l'aide, d'autres évaluations peuvent les compléter.

✓ Le projet d'aide est construit autour de 4 axes :

-les besoins dans les domaines des mathématiques ou de la lecture-écriture. Dans l'école, les demandes sont davantage centrées sur le deuxième domaine.

-la manière dont l'élève construit ses connaissances.

-l'attitude de l'élève face à la tâche

-l'attitude de l'élève dans le groupe

→Les objectifs principaux, quelles que soient les compétences disciplinaires, sont :

-susciter l'envie, le plaisir d'apprendre,

-les sensibiliser au questionnement, à l'analyse.

-souligner leurs réussites

→L'an passé 33 élèves ont bénéficié de l'aide pédagogique de la GS au CM2. Pour certains d'entre eux l'aide est reconduite cette année, des concertations régulières avec les enseignants seront proposées et permettront de souligner les aides mises en œuvre durant la scolarité de l'élève.

→Des actions complémentaires à l'aide sont aussi menées :

-nous participons aux équipes éducatives, aux conseils de cycle.

-si une proposition de maintien est formulée par l'équipe enseignante, un bilan d'évolution est transmis.

-en cas de déménagement en cours d'année, le projet d'aide est transmis à la nouvelle école.

-des contacts ont lieu avec les différents partenaires extérieurs pour cibler et prioriser les besoins.

➤ **L'enseignante chargée de l'aide à dominante relationnelle** apporte une aide visant :

- la restauration de l'estime de soi ;
- l'ajustement des conduites émotionnelles, corporelles et intellectuelles ;
- l'engagement actif de l'enfant dans les apprentissages.

Mme Huguet apporte une aide aux enfants ayant des difficultés à devenir élève et/ou des difficultés de comportement (passivité, agitation, émotivité,...). Elle est présente les lundis et vendredis à l'école Pascal et intervient les autres jours dans d'autres écoles. Son aide est de deux types :

➔ **La prévention** : à l'école élémentaire, cette aide peut être pratiquée avec le groupe classe et en concertation avec l'enseignant lors d'un atelier de philosophie (protocole AGSAS), d'un projet sur l'empathie ou les jeux théâtraux.

➔ **L'aide relationnelle** : s'adresse en priorité aux élèves de GS, CP et CE1. Elle est engagée à la demande de l'enseignant et toujours avec l'accord des parents. Elle peut être pratiquée en individuel, en binôme ou en petit groupe de quatre élèves maximum lors de séances hebdomadaires de 45 minutes très structurées, où les enfants 1) se repèrent sur leurs calendriers, choisissent et inventent leurs jeux (de fiction/à histoires, de société/à règles ou sportifs), 2) jouent, 3) racontent, écrivent ou dessinent ce qu'ils ont fait, en analysant s'ils ont respecté leur projet initial. Ainsi, au fil des séances, les enfants élaborent leur réflexion et acquièrent des compétences transférables en classe.

NB : Aider l'enfant à devenir élève = Aider l'enfant à être capable de :

- *attendre, accepter le différé, la perte, le manque ;*
- *travailler et de penser seul ;*
- *anticiper ;*
- *connaître et respecter les règles ;*
- *évoquer des signes, manipuler des symboles et des codes ;*
- *pouvoir réaliser des opérations mentales ;*
- *connaître et maîtriser son corps, le situer dans l'espace ;*
- *attention et concentration ;*
- *coopérer, reconnaître l'autre, l'écouter, le respecter ;*
- *se mettre en projet*

➤ *qui sont les dix compétences travaillées dans le jeu.*

Selon ses difficultés, chaque enfant bénéficie d'un projet individuel avec des objectifs qui lui sont spécifiques. Ainsi, l'an passé, 42 élèves du groupe Pascal ont eu un suivi en aide G : 10 élèves de MS en prévention et 32 élèves de la GS au CM1 en aide relationnelle. Pour certains, l'aide relationnelle se perpétue d'une année sur l'autre, mais elle excède rarement deux années. Parfois, elle est suivie d'une aide pédagogique.

Rythmes scolaires et partenariats avec l'école

Rythme scolaire avec les différents dispositifs proposés par l'école et la mairie

Dispositifs/rythme scolaire	Lundi	Mardi	Jeudi	vendredi
Mairie centre de loisirs	Accueil de 7h00 à 8h20 et le soir de 16h30 à 19h00	Accueil de 7h00 à 8h20 et le soir de 16h30 à 19h00	Accueil de 7h00 à 8h20 et le soir de 16h30 à 19h00	Accueil de 7h00 à 8h20 et le soir de 16h30 à 19h00
Ecole	8h20 à 11h30	8h20 à 11h30	8h20 à 11h30	8h20 à 11h30
Ecole APC	11h30 à 12h00	11h30 à 12h00	11h30 à 12h00	11h30 à 12h00

Mairie Pause méridienne	11h30 à 13h20	11h30 à 13h20	11h30 à 13h20	11h30 à 13h20
Ecole	13h20-16h30	13h20-16h30	13h20-16h30	13h20-16h30
étude surveillée	16h30-18h00	16h30-18h00	16h30-18h00	16h30-18h00
Mairie DRE Club coup de pouce lecture CE1		16h30 - 18h00 Jusqu'au 20/10/17		16h30 – 18h00 Jusqu'au 20/10/17
CP clé	Du 13/11/2017 au 22/06/2018	Du 13/11/2017 au 22/06/2018	Du 13/11/2017 au 22/06/2018	Du 13/11/2017 au 22/06/2018

Les dispositifs proposés par l'éducation Nationale :

-Activités pédagogiques complémentaires : cette année, elles ont lieu pendant le temps de midi à raison de 4 fois par semaine pendant 27 semaines. (aides aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages, aide au travail personnel (méthodologie), activité prévue par le projet d'école.

-Accompagnement Educatif : L'école est en attente d'accord de la Direction Académique.

Les dispositifs proposés par la mairie dans l'enceinte de l'école:

-Accueil du matin et du soir : centre de loisirs (10 à 15 élèves)

-Pause méridienne : responsable Mme Roffe Johanna. Il y a entre 85 et 90 élèves qui mangent à la cantine.

-Etude surveillée : assurée par 4 enseignants (Mmes Gall, Béchet, Bonnant et Mr Renaud). 3 autres enseignantes (Mme Guellec et Mme Paixao et Mme Moussouni) assureront les remplacements en cas d'absence de ceux-ci. Avec l'accord de la mairie, nous dédoublerons l'étude lorsque le nombre d'inscrits atteindra les 17 élèves. Nous sommes 12 à 13 élèves.

-Club coup de pouce : lecture réservée au CE1 a été assuré par Mme Maggiol Clémence il a commencé le 18/09/2017 et se termine le 20/10/2017.

Club coup de pouce CLE : Celui-ci débutera le lundi 13/11/2017 à raison de 4 fois par semaine. Cette année , il est prévu 2 groupes de 5 élèves de CP. Actuellement, seule Mme Maggiol a été nommée. Mme Otavalo (coordinatrice du PRE) procède au recrutement pour avoir un 2ème club. Mme Guellec en est la coordinatrice. La cérémonie aura lieu le 16/11/2017 où les parents, enseignants, directeurs et animateurs seront conviés. Chaque parent s'engage et s'implique dans le dispositif. Mme Guellec a réuni les parents le jeudi 12 octobre 2017 pour avoir l'accord de ceux-ci mais aussi pour expliquer les objectifs du CCP.

Dispositifs proposés à l'extérieur de l'école :

Centre André Malraux (mardi, jeudi et vendredi)

-Contrat Local d'Aide à la Scolarité à partir du CE1 : 4 élèves concernés.

-CLEF(Comprendre Lire Ecrire le Français) : réservé au CP soutien individuel sur avis des enseignants de CP. 5 élèves concernés.

Projet d'école, le contrat d'objectif scolaire et Refondation de l'école

L'école Pascal est en Réseau d'Education prioritaire + (REP+). Comme l'année dernière, les enseignants seront amenés à bénéficier des temps de formations et des temps de concertations pour le travail d'équipe et seront donc remplacés par des ZIL et des Brigades.

Les axes de travail du réseau retenus seront en lien avec ceux de la Refondation de l'école, des priorités de l'Éducation prioritaire : Travail autour du langage, faire progresser le vivre ensemble, développer l'ambition des élèves et de leurs familles.

Le comité de pilotage du REP+

Il s'est réuni le mardi 26 septembre et a défini le plan de formation inter degrés sur le langage oral, sur les mathématiques et sur le numérique et la mise en place de projets inter degrés en partenariats avec la ville

de Poissy.

Le projet de l'école 2015 – 2019 sont : 1-Améliorer la langue orale pour mieux communiquer à l'oral et à l'écrit, 2-Développer la manipulation en mathématiques pour s'ancrer dans le quotidien 3-Amener les élèves à se respecter et à respecter les autres pour améliorer le vivre ensemble en partenariat avec les familles.

Les projets de classe et les activités s'appuient sur ces axes.

Les projets et les activités des classes au 1^{er} trimestre

classes	Activités avec ou sans intervenants sorties pédagogiques
CPB	<ul style="list-style-type: none"> - Opération « Nettoyons la nature » : Projet avec CP Mme Paixao, CM1/CM2 Mme Gien, CM2 Mme Bechet (22/09/2017) Sensibilisation aux éco-gestes avec le travail sur le tri et le recyclage : Mise en place de la collecte de prospectus dans la classe. - Activité « Jardinage » : plantation de bulbes en novembre dans le potager de l'école - Elevage de phasme - Activité cuisine : « Sablés de Noël » - Musée du Jouet : Atelier <i>Il était un petit navire</i> (21/12/17 - 2H) : fabrication d'un bateau, avec des matériaux simples. - EPS : Rencontre interclasse en athlétisme - JMF
CPpa	<ul style="list-style-type: none"> →Nettoyons la nature (projet avec CP Mme Bonnand, CM1/CM2 Mme Gien, CM2 Mme Bechet) le 22/09. →Projet ELA : sensibiliser les élèves au handicap (dictée + course « mets tes baskets et bats la maladie ») →Musée du jouet : « Il était un petit navire » le 21 décembre. →Eurékades →JMF
CPpe	<ul style="list-style-type: none"> - atelier cuisine en fin de période - ACE maths - sortie en forêt - plantation d'automne - JMF
CPr	<ul style="list-style-type: none"> -Sortie en forêt (mois de novembre), avec la classe de Mme Perrot - JMF - EPS : Rencontre interclasse en athlétisme
CE1G	<ul style="list-style-type: none"> → Projet ELA : sensibiliser les élèves au handicap dictée + course « mets tes baskets et bats la maladie » →JMF en décembre et janvier →La semaine du goût : Activités de découverte sur le goût, les saveurs de base, la langue (son rôle dans la mise en œuvre de ce sens) intervention d'un chef pour élaborer ensemble un menu et le déguster ensemble.(à confirmer) →EPS : Rencontre interclasse en jeux collectifs →Musée du jouet : il est un petit navire →Production d'écrit : livre de classe →Lecture : rituel de lecture : 10 min à chaque entrée de début d'après midi →Inscription au concours lire égaux : en attente de réponse
CE1M	<ul style="list-style-type: none"> - EPS : Rencontre interclasse en jeux collectifs - La semaine du goût : Activités de découverte sur le goût, les saveurs de base, la langue (son rôle dans la mise en œuvre de ce sens) - Musée du jouet (en attente d'une réponse)
CE2H	<ul style="list-style-type: none"> -Projet autour du handicap et de la différence (textes de lecture variés, langage oral, EMC) avec en finalité la participation au projet ELA (dictée + course « mets tes baskets et bats la maladie ») -Sortie à la serre zoologique Biotropica le 12/10 en lien avec le programme de sciences de CE1/CE2

CE2R	Sortie à la serre zoologique Biotropica le 12/10 en lien avec le programme de sciences de CE1/CE2 -atelier cuisine et petit déjeuner
CE1/CM1 M	-Projet ELA : sensibiliser les élèves au handicap (dictée + course « mets tes baskets et bats la maladie ») -Projet « On ne copie pas mais... » en lien avec le Château de Versailles : visite de la galerie des sculptures et des moulages le mardi 21 novembre, puis atelier artistique en classe -Atelier scientifique en classe, le jeudi 23 novembre : animé par le Musée du Jouet de Poissy autour des moyens de transport -JMF en décembre et janvier -Projet « Lire égaux » : projet d'écriture après l'étude d'œuvres sur le thème de l'égalité garçon/fille
CM1A	- Projet ELA : sensibiliser les élèves au handicap dictée + course « mets tes baskets et bats la maladie » - Projet : balade musicale, Allons chez Mozart ! (Novembre - Décembre) Etape 1 : bibliothèque : S'initier à l'un des principaux compositeurs de son temps : Mozart. Etape 2 : Musée du jouet : Découvrir plusieurs instruments de musique en jouets appartenant aux collections du musée. Etape 3 : Théâtre Blanche de Castille : <i>Vendredi 15 décembre 2017 à 9h30</i> <i>Allons chez Mozart ! Spectacle théâtral et musical constitué d'extraits d'opéras de l'enfant prodige ! Par Eugène Fresnel et Valentin Barry.</i> - Projet en Arts visuels « On ne copie pas mais... » en partenariat avec le Château de Versailles. Premier temps: visite de la galerie des sculptures et des moulages le mardi 21 novembre, puis ateliers artistiques en classe. Les deux thèmes : la technique de la sculpture ; la notion d'original et celle de copie. - Atelier de confection de jouets (musée du jouet) utilisés par les enfants durant la 1ère guerre mondiale : des poupées de laine (5 déc). JMF
CM1/CM2 G	- Projet sur le tri et le recyclage des déchets : travail en sciences et en géographie. Visite du centre de tri de Thiverval-Grignon 21/09 Opération Nettoyons la nature. 22/09 - Projet ELA : sensibiliser les élèves au handicap dictée + course « mets tes baskets et bats la maladie » - JMF
CM2 B	- Projet sur le tri et le recyclage des déchets : travail en sciences et en géographie. Mise en place d'une poubelle de tri dans la classe. Visite du centre de tri de Thiverval-Grignon 21/09 Opération Nettoyons la nature. 22/09 - Projet ELA : sensibiliser les élèves au handicap dictée + course « mets tes baskets et bats la maladie » - Projet Papyrus : plaisir de lire. 4 livres à lire dans l'année + intervention d'un comédien du Théâtre du Mantois et d'un musicien + rencontre avec les quatre auteurs des livres sélectionnés. + vote des lecteurs et annonce du lauréat. Ce projet sera mené avec une classe de l'école Montaigne ainsi qu'une classe de 6ème. Début du projet : novembre - JMF
ULIS	Création d'un livre sur les animaux de la savane / affichage collectif des anniversaires Participation au projet ELA JMF

Les classes de CP ont été évaluées en septembre et les résultats ont été consultés par les parents.

Les classes de CE2 ont aussi été évaluées en octobre selon des items définis par l'équipe de circonscription et quelques enseignants de CE2.

Cette année, les évaluations de CE2 ont été très difficiles pour les élèves et pour l'instant ils n'ont pas été transmis aux parents.

LE PLAN NUMERIQUE A L'ECOLE

La mairie va utiliser des fonds pour que 2 classes bénéficient d'un VNI ; sous couvert de Madame l'Inspectrice, les enseignants qui le souhaitaient ont rédigé un projet et 2 enseignantes Mme Paixao et Mme Perrot ont été choisies pour recevoir un VNI dans leur classe. Monsieur Monnier ne sait pas quand ceux-ci vont être installés.

A ce jour, les tablettes numériques de l'école ne peuvent toujours pas être utilisées ; l'école est toujours en attente de l'installation de la fibre.

HYGIÈNE ET SANTÉ SCOLAIRE

Les poux ont également fait la rentrée des classes. Les parents sont invités à surveiller régulièrement la chevelure de leurs enfants. Les parents demandent que l'infirmière le signale par écrit aux parents.

Mme Blanchet-Segarra est le médecin scolaire de référence pour l'école.

Toute demande pour un dossier ou un renouvellement de PAI est à demander auprès de la directrice qui transmettra l'information à l'infirmière scolaire. De même, qu'il est important de transmettre les médicaments au plus vite. Ceux-ci seront conservés dans la salle des maîtres avec le PAI et seront à disposition de l'ensemble des enseignants.

Mme Le Merdy, l'infirmière scolaire est rattachée à notre école le lundi matin. Actuellement, elle procède au dépistage infirmier des CP.

Il est rappelé dans le règlement intérieur qu'aucun médicament ne peut être donné à l'enfant, excepté pour ceux qui relèvent d'un Projet Accueil Individualisé.

Le protocole de soins en cas d'urgence est rappelé : contacter le 15, suivre les préconisations du médecin régulateur. Si l'élève est évacué par le Samu, des frais peuvent être demandés à la famille. Aucun enseignant n'est autorisé à accompagner l'élève à l'hôpital (cf. règlement type départemental et règlement intérieur de l'école).

SÉCURITÉ

Exercice d'évacuation

Le premier exercice a eu lieu le vendredi 22 septembre 2017. Le temps d'évacuation est 2min28. Il y aura 4 exercices durant l'année, soit 1 par trimestre. Il n'y a rien à signaler de particulier pour l'école élémentaire.

Plan Particulier de Mise en Sécurité

Il est prévu selon les textes (BO du 26/11/2015) 3 exercices PPMS sur l'année : 2 exercices PPMS mise à l'abri ou confinement et 1 PPMS intrusion.

Le PPMS intrusion a eu lieu mardi 17/10/2017 dispositif défini par l'école où les élèves devaient se cacher ou s'échapper. Celui-ci a été déclenché en SMS par la directrice et a duré 10 minutes. Certaines classes n'étaient pas présentes mais dans l'ensemble les élèves ont bien respecté les consignes.

Un guide de parents d'élèves est mis à disposition sur le site education.gouv.fr daté du 24/08/2016 sur les consignes de sécurité dans les établissements.

La directrice précise que la sonnerie extérieure est inaudible et qu'elle en a informé la mairie. Celle-ci est en attente d'un devis de la société pour pouvoir intervenir.

TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS

Les demandes concernant le service informatique : au dernier conseil d'école du 15/06/2017, Mr Monnier avait annoncé que l'ordinateur de la classe 105 devrait être changé. A ce jour, rien n'a été fait. Mr Monnier va en référer au service informatique.

Rajouter des poubelles extérieures dans la cour : une demande depuis l'année dernière. Mettre une poubelle sans tri puisque le personnel de ménage ne fait pas le tri sélectif.

Demande de 2 horloges dans la cour sous les préaux 1 et 2 (conseil d'école du 15/06/2017)

Préau 1 : pour la sécurité des élèves, retirer les barrières de sécurité et remettre des plaques bétons car celles-ci sont dégradées et trouées.

Retourner la terre du potager et bétonner le par terre à l'entrée de l'école.

Points sur les travaux :

- Mettre de nouveaux rideaux ou stores dans les classes qui en ont besoin.
- Peinture au-dessus du VNI dans la classe 108 (demande effectuée lors des derniers conseils d'école) et sol à changer.
- Mettre des roulettes sous les 2 tableaux salle 112 + néon bruyant à changer.
- classe 007, mettre en fonction le lavabo et repeindre l'endroit où l'on a retiré l'autre lavabo.

Certaines demandes de cet été n'ont pas pu être réalisées.

MOYENS FINANCIERS ALLOUÉS À L'ÉCOLE

La coopérative scolaire : celle-ci est en cours pour les classes.

A la fin de l'année, les comptes de l'école étaient de 2114,51 €

L'OCCE ne bénéficiant plus de subventions mairie les enseignants demanderont une participation aux parents pour que tous les élèves puissent assister au JMF.

Fonds mairie :

2360 € pour les sorties scolaires avec un bon d'engagement avant le 14/11/2017 et 120€ par classe pour la part fixe (achats d'albums, de livres).

La directrice remercie Mme Gélina pour avoir expliqué auprès des enseignants les démarches à suivre sur les bons de commande et les avances de fonds.

Actuellement, l'école fonctionne avec le budget de 2017.

L'équipe pédagogique trouve que les démarches administratives de la mairie deviennent de plus en plus compliquées et ne motivent pas les enseignants à préparer des dossiers de sorties pédagogiques.

Le budget communal :

- **Fournitures et librairies scolaires :** 9440 € sur la base de 236 élèves et la classe ULIS 1900€.

L'école a clôturé ses commandes et a demandé à la mairie le report de date pour la classe ULIS. La directrice remercie Mme Cordier à ce sujet.

DATE DU PROCHAIN CONSEIL D'ÉCOLE

Prochaines dates les mardis 13 février et 19 juin, mêmes heures.

La Directrice remercie les participants. La séance est levée à 20h15

Secrétaires de séance,

Mme Cotten
Représentante de parents

Mme Gall
Enseignante

Présidente,
M^{me} GUELLEC
Directrice

